



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

Etats-Unis

Question écrite n° 57949

Texte de la question

M. Guy Lengagne appelle l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur la nomination de John Ashcroft comme ministre de la justice (attorney général) au sein de la nouvelle administration Bush. Ce dernier a su dissimuler, durant la campagne présidentielle, son « ultra-conservatisme » derrière une apparence de pragmatisme et d'ouverture. Mais il est bel et bien un partisan féroce de la peine de mort et un farouche opposant à l'avortement. Devant les sénateurs, il a par ailleurs indiqué qu'il respectera la législation, même contre ses convictions. Aussi, il lui demande son avis sur la crédibilité de cette nomination au sein du ministère de la justice et souhaite rappeler que la soit-disant « plus grande démocratie au monde » a placé à sa tête un ancien gouverneur qui porte déjà à son crédit 135 morts.

Texte de la réponse

Il n'est pas d'usage pour le gouvernement français de commenter les nominations des membres des gouvernements étrangers. S'agissant de la peine de mort, la France demeure attachée à son abolition universelle partout dans le monde, et mène aux côtés de ses partenaires européens une action déterminée dans ce domaine, qui fait partie des priorités de l'Union européenne en matière de droits de l'homme. Ces différentes actions rencontrent un écho croissant auprès des médias et de la société civile américaine, de plus en plus sensibles aux questions que pose l'application de la peine de mort. Elles sont naturellement poursuivies auprès de l'ensemble des interlocuteurs concernés, notamment ceux de la nouvelle administration américaine.

Données clés

Auteur : [M. Guy Lengagne](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (5^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 57949

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 février 2001, page 1039

Réponse publiée le : 19 mars 2001, page 1632